

**MAIRIE DE VALBELLE**  
**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**N°38/2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON et GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, RICHAUD et DAUMAS.

Absents excusés : Madame RENON et Monsieur CHAUVEAUX.

Convocation et affichage : 12/07/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 7.

**Objet : ADRESSAGE COMMUNAL : DEVIS DE LA SIGNALÉTIQUE**

Monsieur le Maire présente aux conseillers le devis de l'entreprise Rochetaillée Email concernant la signalétique des voies de la commune et numéros des habitations.

Le montant du devis est de 5126,80 €HT

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

**Le Conseil, à l'unanimité,**

- **approuve le devis proposé par l'entreprise Rochetaillée Email d'un montant de 5126.80 € HT**
- **Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 26 juillet 2022.

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**

